

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 26 mars 2021 – 9h00 et 14h00

- ❖ La séance plénière se tient de manière mixte (présentiel et en visioconférence).
- ❖ Seul.e.s la Présidente, les président.e.s des groupes politiques (ou suppléant.e.s) et les membres du Gouvernement sont présent.e.s dans l'hémicycle.
- ❖ Le port du masque est obligatoire, en ce compris lors des prises de parole.
- ❖ Les autres député.e.s assistent à la séance en visioconférence et peuvent intervenir dans les débats.

Ordre du jour

1. Communications

2. Prises en considération

- 2.1. de la proposition de décret modifiant le décret du 9 mai 2019 relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des institutions publiques de la Commission communautaire française
déposée par Mme Aurélie Czekalski et Mme Céline Fremault
doc. 41 (2020-2021) n° 1
- 2.2. de la proposition de résolution concernant le maintien d'une plateforme pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et entre voisins dans les quartiers
déposée par Mme Aurélie Czekalski, M. David Leisterh et Mme Gladys Kazadi
doc. 42 (2020-2021) n° 1

3. Interpellations

- 3.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Collège, et à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant les avancées relatives au réaménagement global du campus du CERIA

- 3.2. de Mme Clémentine Barzin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant le soutien à la jeunesse face au (cyber)harcèlement

4. Questions orales

- 4.1. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la campagne de testing salivaire dans les écoles de la Commission communautaire française
- 4.2. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la lutte contre la fracture numérique : distributions d'ordinateurs portables
- 4.3. de M. Christophe De Beukelaer adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la gestion de l'asbl Facere
- 4.4. de M. Marc Loewenstein adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les aides octroyées par Phare pour l'acquisition de matériel ou d'aides techniques
- 4.5. de M. Kalvin Soiresse Njall adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant les évaluations et conditions d'apprentissage liées à la crise
- 4.6. de M. Kalvin Soiresse Njall adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant le retour en présentiel des étudiants en Hautes écoles et préparation du retour en présentiel des élèves de 3^e et 4^e secondaires
- 4.7. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant l'élargissement de l'utilisation des pictogrammes S3A aux bâtiments accueillant du public agréés par la Commission communautaire française
- 4.8. de Mme Nicole Nketo Bomele adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la précarité des personnes en situation de handicap dans le contexte de la Covid-19

5. Examen des projets et des propositions (sous réserve)

- 5.1. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 12 mars 2021 entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement de données relatives aux vaccinations contre la Covid-19

doc. 45 (2020-2021) n° 1

- Rapporteur/rapporteuse : à désigner
- Discussion générale
- Discussion et vote des articles

6. Rapport de commission – Recommandations

(à l'issue des questions d'actualité)

- 6.1. Recommandations dans le cadre des auditions en suivi de la résolution pour une prise en charge adaptée des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme et un soutien renforcé de leurs proches adoptée par le Parlement le 26 avril 2019

doc. 40 (2020-2021) n° 1

- Rapporteurs : M. Jamal Ikazban, Mme Céline Fremault et Mme Farida Tahar
- Discussion

7. Interpellations (suite)

- 7.1. de M. Jonathan de Patoul adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant la cyberaddiction, apocalypse cognitive de nos sociétés
- 7.2. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Collège, concernant l'arrêt de la Cour Constitutionnelle du 18 mars 2021 sur les dispositions légales fédérales sur l'acquisition de la nationalité
- 7.3. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la perturbation du sommeil en temps de Covid

8. Questions orales (suite)

- 8.1. de Mme Latifa Aït Baala adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant les services d'aide familiale à domicile pour seniors
- 8.2. de Mme Françoise Schepmans adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant le papillomavirus (HPV)
- 8.3. de Mme Clémentine Barzin adressée à M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant le soutien au service citoyen
- 8.4. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant les modalités de la stratégie commune établie avec la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de susciter l'intérêt dans les filières STEAM
- 8.5. de M. Pierre-Yves Lux adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge du Sport, concernant le protocole de collaboration entre la Région Bruxelles-Capitale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française relatif au sport

9. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11h00).

fixée(s) à 14h00.

10. Votes

des points dont la discussion est terminée, à partir de 16h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21